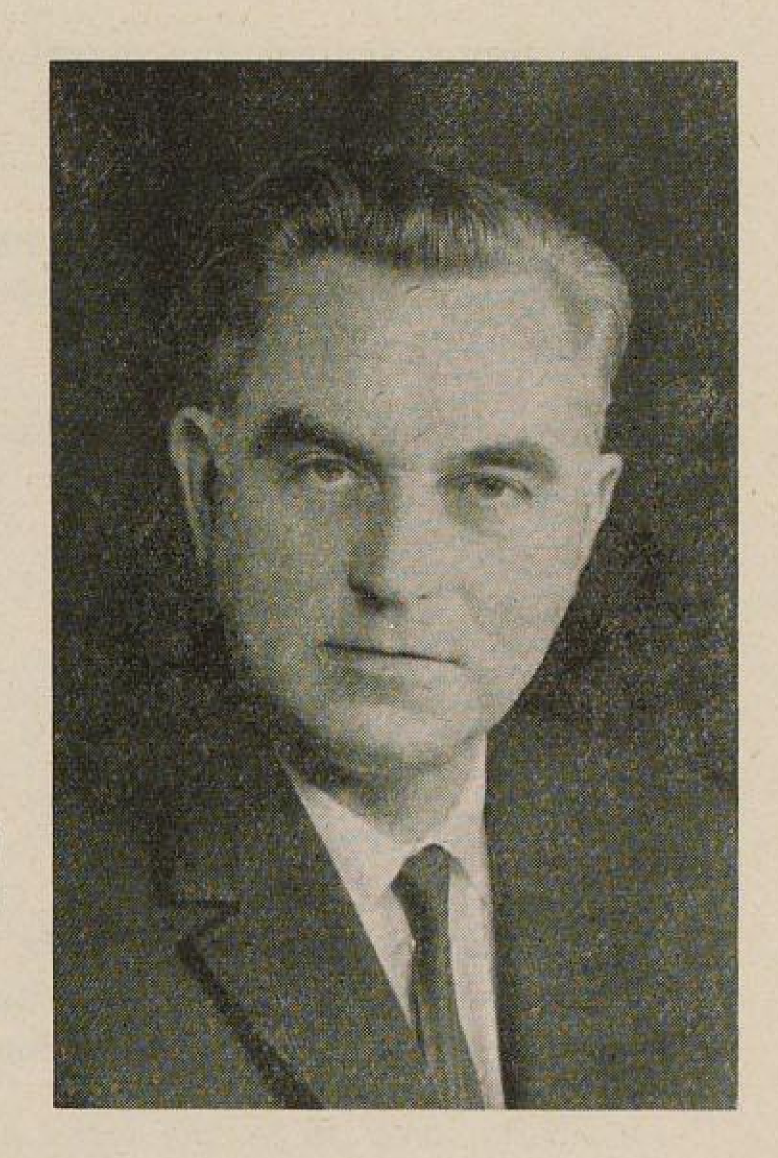
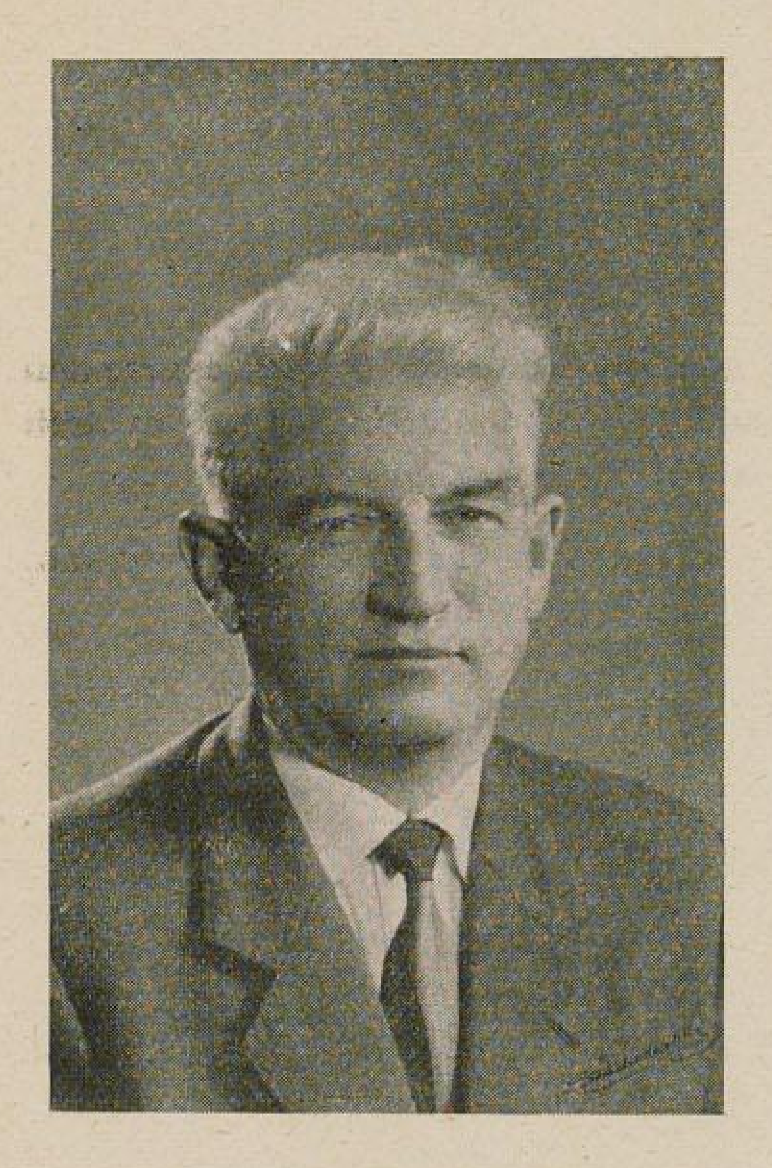
Elections législatives - Scrutin de Ballottage du 12 Mars 1967
1re Circonscription : AURILLAC

Jacques MEYNIEL

MAIRE D'AURILLAC

Candidat d'Union des Gauches





Suppléant éventuel :

Jean GARROUSTE

Maire de Raulhac

Nous remercions les 12 879 électrices et électeurs de la circonscription d'Aurillac représentant 30 % des suffrages exprimés, qui ont voté pour nous le 5 mars.

Ils ont préparé pour le 12 mars la victoire des forces démocratiques. Elle est assurée désormais par le ralliement de ceux qui, à Aurillac et dans nos campagnes, font confiance à notre volonté d'agir efficacement, au-dessus de toutes préoccupations partisanes, dans l'intérêt de chacun et l'intérêt de tous.

Electrices,
Electeurs,

Au premier tour, sur 100 électeurs de la 1re Circonscription du Cantal, on compte 46 gaullistes et 54 républicains et démocrates.

C'est clair : la victoire est certaine car les hommes de gauche et les démocrates seront unis au second tour.

Les électeurs du nord du département ont pensé à la défense des intérêts particuliers de SAINT-FLOUR et de MAURIAC, dans la situation présente.

Les électeurs du sud du département penseront à la défense de leurs intérêts, pour le présent et pour l'avenir.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Les Aurillacois, ouvriers, artisans, commerçants, veulent le développement industriel et commercial de leur ville.

Les habitants de nos campagnes y sont également attachés, pour un meilleur écoulement de leurs produits, pour éviter l'exode rural vers les grandes villes.

Les ruraux veulent que vivent et prospèrent les petites propriétés agricoles qui sont aujourd'hui délibérément sacrifiées. L'avenir du monde rural réside dans l'exploitation familiale qui sera rentable et prospère grâce à une nouvelle politique.

Pour une telle politique d'expansion urbaine et rurale, les électeurs de la 1re Circonscription cantalienne savent qu'ils peuvent compter sur Jacques MEYNIEL, Maire d'Aurillac et sur Jean GARROUSTE, Maire de Raulhac.

Ils savent bien que le Maire de Mauriac favorisera les intérêts de sa commune au détriment de ceux d'Aurillac lorsqu'il faudra, en particulier, amener des entreprises pour créer des emplois.

Electrices,
Electeurs,

Avant de déposer votre bulletin dans l'urne, le dimanche 12 mars, songez que la Circonscription d'Aurillac a un pressent besoin d'un représentant efficace à l'Assemblée nationale : elle est en droit d'avoir un député connaissant parfaitement ses problèmes et les solutions qui s'imposent.

L'U.N.R., avec 38 % du corps électoral, n'est pas assurée d'avoir la majorité dimanche prochain, et ne peut prétendre indéfiniment diriger le pays contre les 62 % de démocrates.

Contre le pouvoir personnel,

Pour la démocratie,

Pour l'avenir de la première circonscription du Cantal

Avec l'ensemble des démocrates, vous voterez tous pour

Jacques MEYNIEL

seul candidat de tous les vrais républicains

ET SON SUPPLEANT EVENTUEL

Jean GARROUSTE

VU, LE CANDIDAT.

Imprimerie Moderne - Aurillac

Sciences Po / fonds CEVIPOF